

F R A T E R N I T É S A I N T - P
I E R R E

Église Saint-André

22, Avenue de Verdun - 94410 Saint-Maurice

abbé Hugues de MONTJOYE :

Cité paroissiale : 25, rue Edmond Nocard

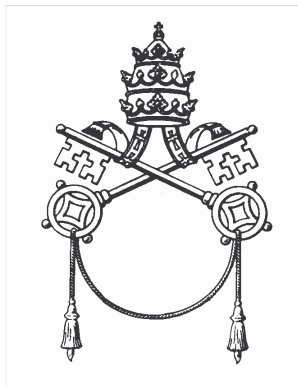
tél/fax : **01 49 77 86 60**

port. : 06 63 80 04 21

adresse Email : hdemontjoye@aol.com

presbytère : 14 rue de l'abbé Jaeger 94140 Alfortville

(contre l'église St Pierre)



(Communauté attachée à la liturgie traditionnelle, bénéficiant du Motu proprio « Ecclesia Dei » du 2 juillet 1988 du Pape Jean-Paul II)

BULLETIN N° 8

JUIN 2005

« Les âmes dévotes ne manquent pas, mais combien peu nombreuses sont les âmes aimantes » (Père Mateo Crawley)

Le Père Mateo est connu pour être à l'origine de l'intronisation du Sacré-Cœur dans les familles. Né au Pérou d'un père protestant et d'une mère catholique, il entre dans la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, plus connue sous le nom de Pères de Picpus (rue Picpus à Paris). Atteint d'une grave lésion au cœur, il est envoyé en France pour voir un spécialiste, mais le médecin ne lui donne tout au plus que deux mois de vie. Le 24 août 1907, alors qu'il n'a que trente-deux ans, il se rend presque mourant à Paray-le-Monial, pour implorer la grâce de se préparer à bien mourir. Dans la chapelle des apparitions, il prie et se sent foudroyé par la grâce. Il est subitement guéri et le soir même, il lui semble recevoir du Sacré-Cœur le moyen de reconquérir le monde au Christ, famille par famille : ce sera l'intronisation du Sacré-Cœur dans les familles, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

La richesse de la dévotion au sacré-Cœur est de nous ramener à l'amour infini de Dieu pour nous, manifesté en Jésus-Christ, particulièrement dans les humiliations de la Passion et

l'abaissement du mystère eucharistique. C'est reconnaître la souveraineté d'amour du Cœur de Jésus sur la famille chrétienne. Or le royaume de Notre-Seigneur ici-bas est un « royaume de vérité et de vie, de sainteté et de grâce, de justice d'amour et de paix » (préface du Christ-Roi). La dévotion au Sacré-Cœur n'est donc pas une dévotion parmi d'autres, limitée à quelques pratiques. Elle n'a rien de sentimental, superficiel et stérile. Ou bien ce n'est qu'une façade de dévotion au Sacré-Cœur.

Le Pape Pie XII écrivait au Père Mateo en 1948 : « *Que chacun conforme sa vie aux préceptes chrétiens ; qu'il soit enflammé d'un amour fervent pour la Sainte Eucharistie, et qu'il prenne part, le plus souvent possible au banquet divin ; qu'il s'efforce par des supplications adressées à Dieu et par les œuvres d'une sainte pénitence, d'obtenir, par tous les moyens possibles, non seulement son propre salut, mais aussi celui des autres* ».

Une famille vivra d'autant mieux la dévotion au sacré-Cœur qu'elle rayonnera l'amour de Dieu pour les hommes. Cette dévotion puise sa source dans l'Amour et

nous ramène toujours à l'Amour. Ce n'était pas tant des âmes dévotes que des âmes aimantes que voulait susciter le Père Mateo.

La question de Jésus à Saint-Pierre après la résurrection est la question qu'il nous posera à nous aussi : « *M'aime-tu ?* ». Sommes-nous des âmes aimantes ? Croyons-nous réellement à l'amour de Dieu pour nous ? Croyons-nous que Dieu nous a créés par amour et pour aimer ? Aimons-nous vraiment Jésus ? Aimons-nous ce qu'Il aime et haïssons-nous ce qu'Il haït ? Nous réjouissons-nous avec Lui et souffrons-nous avec Lui ? Comprendons-nous que l'amour se prouve par des actes ?

« *Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements* » (Jn 14,15) « *Celui qui a reçu mes commandements et qui y reste fidèle, c'est celui-là qui m'aime* » (Jn 14,21) « *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole* » (Jn 14,23) « *L'amour de Dieu consiste à garder ses commandements* » (1 Jn 5,3). Voilà les vraies âmes aimantes !

Or le commandement qui résume tous les autres, qui en est le cœur et l'âme, c'est précisément celui de la charité. Si bien que sans

charité, il n'y a pas d'observance réelle des commandements. Une observance extérieure, matérielle, « légale » des commandements ne suffit pas. « *Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux* » (Mt 5,20). « *Malheureux êtes-vous, pharisiens, parce que vous payez la dîme sur toutes les plantes du jardin, et vous laissez de côté la justice et l'amour de Dieu* » (Lc 11, 42) « *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de Moi* » (Mt 15,8) « *Si j'ai la foi jusqu'à transporter les montagnes (...), si je distribue tous mes biens aux pauvres, si je vais jusqu'à livrer mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien* » (1 Cor 13, 1-3).

Nous ne sommes vraiment chrétiens que si nous demeurons

dans l'Amour, si nous en vivons, si nous brûlons du désir de grandir dans l'amour de Dieu et du prochain. Peu importent les consolations ou les désolations spirituelles que Dieu envoie ou refuse ; l'amour a son siège dans la volonté, non dans la sensibilité.

N'attendons pas le ciel pour aimer Dieu, pour L'aimer dignement, de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces. Nous l'avons promis le jour de notre baptême. Est-ce à nous que saint Basile dit : « *Tu as reçu la foi dès l'enfance, et tu attends jusqu'à la vieillesse pour devenir chrétien* » ? Pourquoi attendre ? Pourquoi gaspiller le temps précieux et mesuré que Dieu nous donne ?

Convertissons-nous !

Soyons des âmes dévotes et surtout aimantes. Comme Saint

François de Sales cherchant à surmonter la crise de désespoir qui l'accablait (décembre 1586 et janvier 1587), décidons d'aimer Dieu en ce monde. « *Ah ! Quoi qu'il en soit, Seigneur, pour le moins que je vous aime en cette vie, si je ne puis vous aimer en l'éternelle, puisque personne ne vous loue en enfer !* » C'est le meilleur moyen d'être sûr de L'aimer en l'autre. Soyons des âmes aimantes, et soyons-le aujourd'hui. « *Ma vie n'est qu'un instant, une heure passagère / Ma vie n'est qu'un seul jour qui m'échappe et qui fuit / Tu le sais, ô mon Dieu ! pour t'aimer sur la terre / Je n'ai rien qu'aujourd'hui ! ...* » (Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, *Mon Chant d'aujourd'hui*, PN 5)

Abbé Hugues de MONTJOYE

Mois du Sacré-Cœur

O Cœur, arche portant la loi,
Non de l'ancienne servitude,
Mais de la grâce et du pardon
Et de toute miséricorde.

O Cœur, sanctuaire inviolé
Du nouveau testament d'amour,
Temple plus saint que le premier,
Voile, mais sans la déchirure.

La charité voulut t'ouvrir
Pour que ta blessure apparaisse
Et pour que nos yeux puissent voir
Le seuil de l'amour invisible.

Sous un tel symbole d'amour,
Sang répandu, passion mystique,
Le Christ sur l'autel de la croix
Immole et son corps et son âme.

Parmi tous ceux qu'il a sauvés,
Qui n'aimerait ce Cœur aimant,
Et ne voudrait élire en lui
Une demeure pour toujours ?

La gloire soit à Toi, Seigneur,
Dont le Cœur répand toute grâce,
Gloire au Père et gloire à l'Esprit,
Durant les siècles éternels. Amen.

Hymne «*Cor, arca legem continens*»

Oh, combien l'orgueil inhumain
Et la cohorte de nos crimes
Ont pu blesser le Cœur de Dieu,
Qui méritait bien autre chose!

La lance que tient le soldat,
C'est le péché qui la conduit,
Et du fer dur et pénétrant
Nos crimes aiguisent la pointe.

L'Église, du Cœur déchiré
Prend naissance, épouse du Christ,
C'est la porte au côté de l'arche,
Ouvrée au salut des nations.

De ce Cœur, la grâce ruisselle,
Comme l'eau du fleuve aux sept bras,
Pour que la robe du péché
Soit lavée au Sang de l'Agneau.

Ne revenons jamais aux crimes
Qui lacèrent le Cœur divin;
Attisons dans nos propres cœurs
La flamme ardente de l'amour.

La gloire soit à Toi, Seigneur,
Dont le Cœur répand toute grâce;
Gloire au Père et gloire à l'Esprit,
Durant les siècles éternels. Amen.

Hymne «*En ut superba criminum*»

Conférence du cardinal RATZINGER à Rome à l'occasion des dix ans du Motu Proprio " Ecclesia Dei "

Dix ans après la publication du Motu Proprio " Ecclesia Dei ", quel bilan peut-on dresser ?

Je pense que c'est avant tout une occasion pour montrer notre gratitude et pour rendre grâces.

Les diverses communautés nées de ce texte pontifical ont donné à l'Eglise un grand nombre de vocations sacerdotales et religieuses qui, zélées, joyeuses et profondément unies au Pape, rendent leur service à l'Evangile dans cette époque de l'histoire qui est la nôtre.

Par eux, beaucoup de fidèles ont été confirmés dans la joie de pouvoir vivre la liturgie, et dans leur amour envers l'Eglise, ou peut-être ils ont retrouvé les deux. Dans plusieurs diocèses - et leur nombre n'est pas si petit ! - ils servent l'Eglise en collaboration avec les évêques et en relation fraternelle avec les fidèles, qui se sentent chez eux dans la forme renouée de la liturgie nouvelle. Tout cela ne peut que nous inciter aujourd'hui à la gratitude !

Cependant, il ne serait pas très réaliste de vouloir passer sous silence les moins bonnes choses : qu'en maints endroits les difficultés persistent et continuent à persister, parce que tant les évêques que les prêtres et les fidèles considèrent cet attachement à la liturgie ancienne comme un élément de division, qui ne fait que troubler la communauté ecclésiale et qui fait naître des soupçons sur une acceptation du concile " sous réserve seulement ", et plus généralement sur l'obéissance envers les pasteurs légitimes de l'Eglise. Nous devons donc nous poser la question suivante : Comment ces difficultés peuvent-elles être dépassées ? Comment peut-on construire la confiance nécessaire pour que ces groupes et ces communautés qui aiment l'ancienne liturgie puissent être intégrés paisiblement dans la vie de l'Eglise ? Mais il y a une autre question sous-jacente à la première : quelle est la raison profonde de cette méfiance ou même de ce refus d'une continuation des anciennes formes liturgiques ?

Il est sans doute possible que, dans ce domaine, existent des raisons qui sont antérieures à toute théologie et qui ont leur origine dans le caractère des individus ou dans l'opposition des caractères divers, ou bien dans d'autres circonstances tout à fait extérieures.

Mais il est certains qu'il y a aussi des raisons plus profondes, qui expliqueraient ces problèmes.

Les deux raisons qu'on entend le plus souvent, sont le manque d'obéissance envers le concile qui aurait réformé les livres liturgiques, et la rupture de l'unité qui devrait suivre nécessairement, si on laissait en usage des formes liturgiques différentes. Il est relativement facile de réfuter de manière théorique ces deux raisonnements.

Le concile n'a pas réformé lui-même les livres liturgiques, mais il en a ordonné la révision et, à cette fin, a fixé quelques règles fondamentales. Avant tout, le concile a donné une définition de ce qu'est la liturgie, et cette définition donne un critère valable pour chaque célébration liturgique.

Si l'on voulait mépriser ces règles essentielles, et si l'on voulait mettre de côté les *normae generales* qui se trouvent aux numéros 34-36 de la Constitution " *De Sacra Liturgia* ", alors là, on violerait l'obéissance envers le concile ! C'est donc d'après ces critères qu'il faut juger les célébrations liturgiques, qu'elles soient selon les livres anciens ou selon les livres nouveaux. Il est bon de rappeler ici ce qu'a constaté le Cardinal Newman qui disait que l'Eglise, dans toute son histoire, n'a jamais aboli ou interdit des formes liturgiques orthodoxes, ce qui serait tout à fait étranger à l'Esprit de l'Eglise. Une liturgie orthodoxe, c'est-à-dire qui exprime la vraie foi, n'est jamais une compilation faite selon des critères pragmatiques de diverses cérémonies, dont on pourrait disposer de manière positive et

arbitraire, aujourd'hui comme ça et demain autrement.

Les formes orthodoxes d'un rite sont des réalités vivantes, nées du dialogue d'amour entre l'Eglise et son Seigneur, elles sont des expressions de la vie de l'Eglise, où sont condensées la foi, la prière et la vie même de générations, et où se sont incarnées dans une forme concrète en même temps l'action de Dieu et la réponse de l'homme. De tels rites peuvent mourir, si le sujet qui les a portés historiquement disparaît, ou si ce sujet s'est inséré dans un autre cadre de vie. L'autorité de l'Eglise peut définir et limiter l'usage des rites dans des situations historiques diverses, mais jamais elle ne les interdit purement et simplement !

Ainsi, le concile a ordonné une réforme des livres liturgiques, mais il n'a pas interdit les livres antérieurs. Le critère que le concile a exprimé est à la fois plus vaste et plus exigeant : il invite tous à l'autocritique ! Mais nous reviendrons sur ce point.

Il faut encore examiner l'autre argument, qui prétend que l'existence de deux rites peut briser l'unité. Là, il faut faire une distinction entre le côté théologique et le côté pratique de la question. Pour ce qui est du côté théorique et fondamental, il faut constater que plusieurs formes du rite latin ont toujours existé, et qu'elles se sont retirées seulement lentement suite à l'unification de l'espace de vie en Europe. Jusqu'au concile existaient, à côté du rite romain, le rite ambrosien, le rite mozarabe de Tolède, le rite de Braga, le rite des chartreux et des carmes, et le plus connu : le rite des dominicains, - et peut-être encore d'autres rites que je ne connais pas. Personne ne s'est jamais scandalisé que les dominicains, souvent présents dans nos paroisses, ne célébraient pas comme les curés, mais avaient leur rite propre. Nous n'avons aucun doute que leur rite fût catholique autant que le rite romain, et nous étions fiers de

cette richesse d'avoir plusieurs traditions diverses.

En outre, il faut dire ceci : l'espace libre, que le nouvel Ordo Missae donne à la créativité, est souvent élargi excessivement ; la différence entre la liturgie selon les livres nouveaux, comme elle est pratiquée en fait, célébrée en des endroits divers, est souvent plus grande que celle entre la liturgie ancienne et la liturgie nouvelle, célébrées toutes les deux selon les livres liturgiques prescrits.

Un chrétien moyen sans formation liturgique spéciale a du mal à distinguer une messe chantée en latin selon l'ancien Missel d'une messe chantée en latin selon le nouveau Missel ; par contre, la différence entre une messe célébrée fidèlement selon le Missel de Paul VI et les formes et les célébrations concrètes en langue vulgaire avec toutes les libertés et les créativités possibles, - cette différence peut être énorme !

Avec ces considérations nous avons déjà franchi le seuil entre la théorie et la pratique, où les choses sont naturellement plus compliquées, puisqu'il s'agit des relations entre des personnes vivantes.

Il me semble que les aversions dont nous avons parlé sont si grandes parce qu'on met en relation les deux formes de célébration avec deux attitudes spirituelles différentes, à savoir avec deux manières différentes de percevoir l'Eglise et l'existence chrétienne tout court.

Les raisons pour cela sont multiples. La première est celle-ci : on juge les deux formes liturgiques à partir des éléments extérieurs et on arrive ainsi à la conclusion suivante : il y a deux attitudes fondamentales différentes. Le chrétien moyen considère essentiel pour la liturgie rénovée, qu'elle soit célébrée en langue vulgaire ou face au peuple, qu'il existe un grand espace libre pour la créativité et que les laïcs y exercent des fonctions actives. Par contre, est considéré essentiel pour la célébration selon le rite antique, qu'elle soit dite en langue latine, que le prêtre soit tourné vers l'autel, que le rite soit prescrit sévèrement et que les fidèles suivent la messe en priant en privé, sans avoir une fonction active.

Dans cette optique, la phénoménologie est essentielle pour une liturgie, non pas ce qu'elle considère elle-même comme essentiel. Il fallait s'attendre à ce que les fidèles s'expliquent la liturgie à partir des formes concrètes visibles et qu'ils soient imprégnés spirituellement par ces formes-là, et que les fidèles ne pénètrent pas facilement dans les profondeurs de la liturgie. Les contradictions et oppositions que nous venons d'énumérer ne proviennent ni de l'esprit ni de la lettre des textes conciliaires. La Constitution sur la Liturgie elle-même ne parle pas du tout de la célébration face à l'autel ou face au peuple.

Et au sujet de la langue, elle dit que le latin doit être conservé tout en donnant une place plus large à la langue maternelle, "*surtout dans les lectures, les monitions, dans un certain nombre de prières et de chants*" (n° 36,2).

Quant à la participation des laïcs, le concile insiste d'abord en général sur le fait que la liturgie est essentiellement l'affaire du Corps du Christ tout entier, Tête et membres, et que pour cette raison, elle appartient au Corps tout entier de l'Eglise "*et qu'elle est par conséquent destinée à être célébrée en communauté avec participation active des fidèles*".

Et le texte précise : "*Dans les célébrations liturgiques chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature des choses et des normes liturgiques*" (n° 28). "*Pour promouvoir la participation active, on favorisera les acclamations du peuple, les réponses, le chant des psaumes, les antiennes, les cantiques et aussi les actions ou gestes et les attitudes corporelles. On observera aussi en son temps un silence sacré*" (n° 30).

Voilà les directives du concile : à tous elles peuvent donner matière à réflexion.

Parmi un certain nombre de liturgistes modernes il y a malheureusement une tendance à développer les idées du concile dans une seule direction ; en agissant ainsi, on finira par renverser

les intentions du concile. La position du prêtre est réduite par quelques-uns au pur fonctionnel. Le fait que le Corps du Christ tout entier est le sujet de la liturgie, est souvent déformé au point que la communauté locale devient le sujet autosuffisant de la liturgie et en distribue les divers rôles.

Il existe aussi une tendance dangereuse à minimaliser le caractère sacrificiel de la messe et à faire disparaître le mystère et le sacré, sous le prétexte, soit-disant impératif, de se faire comprendre plus facilement. Enfin, on constate la tendance à fragmenter la liturgie et à souligner unilatéralement son caractère communautaire, en donnant à l'assemblée le pouvoir de décider sur la célébration.

Mais heureusement, il y a aussi un certain dégoût du rationalisme plein de banalité et du pragmatisme de certains liturgistes, qu'ils soient théoriciens ou praticiens, et on constate un retour au mystère, à l'adoration et au sacré, et au caractère cosmique et eschatologique de la liturgie, dont témoigne la "*Oxford Declaration on Liturgy*" de 1996. D'autre part, il faut admettre que la célébration de l'ancienne liturgie s'était trop égarée dans le domaine de l'individualisme et de privé, et que la communion entre prêtres et fidèles était insuffisante.

J'ai un grand respect pour nos aïeux, qui disaient durant les messes basses les "prières pendant la messe" que leur livre de prières proposait, mais certainement on ne peut considérer cela comme l'idéal de la célébration liturgique !

Peut-être, ces formes réduites de célébration sont-elles la raison profonde pour laquelle la disparition des livres liturgiques anciens n'a eu aucune importance dans beaucoup de pays et n'a causé aucune douleur. On n'y avait jamais été en contact avec la liturgie elle-même. D'autre part, là où le mouvement liturgique avait créé un certain amour pour la liturgie, - là où ce mouvement avait anticipé les idées essentielles du concile, comme par exemple la participation de tous à l'action liturgique, - là était plus grande la douleur face à une réforme liturgique

entreprise trop à la hâte et se limitant souvent à l'aspect extérieur. Là où le mouvement liturgique n'a jamais existé, la réforme n'a d'abord pas posé de problème. Les problèmes se sont posés seulement de façon sporadique là où une créativité sauvage a fait disparaître le mystère sacré.

Voilà pourquoi il est si important d'observer les critères essentiels de la Constitution sur la Liturgie, que j'ai cités plus haut, aussi si l'on célèbre selon le Missel ancien ! Au moment où cette liturgie touche vraiment les fidèles par sa beauté et sa profondeur, alors elle sera aimée, et alors elle ne sera pas en opposition inconciliable

avec la Liturgie nouvelle, - pourvu que ces critères soient appliqués comme le concile l'a voulu.

Joseph Cardinal RATZINGER
Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi

Homélie de Benoît XVI lors de la prise de possession de sa Chaire au Latran (extraits)

(...) En Jésus, Dieu s'est entièrement donné à nous — c'est-à-dire qu'il nous a tout donné. En plus de cela, ou à côté de cela, il ne peut exister aucune autre révélation en mesure de transmettre davantage ou de compléter, de quelque manière que ce soit, la Révélation du Christ. En Lui, dans le Fils, tout nous a été dit, tout nous a été donné. Mais notre capacité de comprendre est limitée; c'est pourquoi la mission de l'Esprit est d'introduire l'Eglise de façon toujours nouvelle, de génération en génération, dans la grandeur du mystère du Christ. L'Esprit ne présente rien de différent et de nouveau à côté du Christ; il n'y a aucune révélation pneumatique à côté de celle du Christ — comme certains le croient —, aucun deuxième niveau de Révélation. Non: «c'est de mon bien qu'il recevra», dit le Christ dans l'Évangile (Jn 16, 14). Et de même que le Christ dit seulement ce qu'il sent et reçoit du Père, de même l'Esprit Saint est l'interprète du Christ. «C'est de mon bien qu'il recevra». Il ne nous conduit pas dans d'autres lieux, éloignés du Christ, mais il nous conduit toujours davantage dans la lumière du Christ. C'est pourquoi la révélation chrétienne est, dans le même temps, toujours ancienne et toujours nouvelle. C'est pourquoi tout nous est toujours et déjà donné. Dans le même temps, chaque génération, dans la rencontre infinie avec le Seigneur — rencontre qui a lieu à travers l'Esprit Saint — apprend toujours quelque chose de nouveau.

(...) Mais cette symphonie de témoignages est également dotée d'une structure bien définie: aux Successeurs des Apôtres, c'est-à-dire aux Evêques,

revient la responsabilité publique de faire en sorte que le réseau de ces témoignages demeure dans le temps. Dans le sacrement de l'ordination épiscopale leur sont conférés le pouvoir et la grâce nécessaires à ce service. Dans ce réseau de témoins, une tâche particulière revient au Successeur de Pierre. Ce fut Pierre qui exprima le premier, au nom des Apôtres, la profession de foi: «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant» (Mt 16, 16). Telle est la tâche de tous les Successeurs de Pierre: être un guide dans la profession de foi en Christ, le Fils du Dieu vivant. La Chaire de Rome est avant tout la Chaire de ce credo. Du haut de cette Chaire, l'Evêque de Rome est tenu de répéter constamment: «Dominus Iesus — «Jésus est le Seigneur», comme Paul l'écrivit dans sa Lettre aux Romains (10, 9) et aux Corinthiens (1 Co 12, 3). Il dit aux Corinthiens avec une emphase particulière: «Car, bien qu'il y ait, soit au ciel, soit sur la terre, de prétendus dieux... pour nous en tous cas, il n'y a qu'un seul Dieu, le Père... et un seul Seigneur Jésus Christ, par qui tout existe et par qui nous sommes» (1 C 8, 5). La Chaire de Pierre oblige ceux qui en sont les titulaires à dire — comme Pierre le fit déjà dans un moment de crise des disciples — alors qu'un grand nombre voulaient s'en aller: «Seigneur, à qui irons-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle. Nous, nous croyons, et nous avons reconnu que tu es le Saint de Dieu» (Jn 6, 68sq). Celui qui siège sur la Chaire de Pierre doit rappeler les paroles que le Seigneur adressa à Simon Pierre à l'heure de la Dernière Cène: «Toi donc, quand tu seras

revenu, affermis tes frères...» (Lc 22, 32).

(...) Là où l'Écriture Sainte est détachée de la voix vivante de l'Eglise, elle devient la proie des discussions des experts. Tout ce que ces derniers ont à nous dire est certainement important et précieux; le travail des savants est d'une aide appréciable pour pouvoir comprendre ce processus vivant à travers lequel l'Écriture a grandi et comprendre ainsi sa richesse historique. Mais la science ne peut pas nous fournir à elle seule une interprétation définitive et faisant autorité; elle n'est pas en mesure de nous donner, dans l'interprétation, la certitude avec laquelle nous pouvons vivre et pour laquelle nous pouvons également mourir. C'est pourquoi, nous avons besoin d'un mandat plus grand, qui ne peut pas naître uniquement des capacités humaines. C'est pourquoi nous avons besoin de la voix de l'Eglise vivante, de cette Eglise confiée à Pierre et au collègue des apôtres jusqu'à la fin des temps.

Cette autorité d'enseignement effraie un grand nombre d'hommes à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise. Ils se demandent si celle-ci ne menace pas la liberté de conscience, si elle n'est pas une présomption s'opposant à la liberté de pensée. Il n'en est pas ainsi. Le pouvoir conféré par le Christ à Pierre et à ses successeurs est, au sens absolu, un mandat pour servir. L'autorité d'enseigner, dans l'Eglise, comporte un engagement au service de l'obéissance à la foi. Le Pape n'est pas un souverain absolu, dont la pensée et la volonté font loi. Au contraire: le ministère du Pape est la garantie de

l'obéissance envers le Christ et envers Sa Parole. Il ne doit pas proclamer ses propres idées, mais se soumettre constamment, ainsi que l'Eglise, à l'obéissance envers la Parole de Dieu, face à toutes les tentatives d'adaptation

et d'appauvrissement, ainsi que face à tout opportunisme. (...) Ainsi son pouvoir ne se trouve pas «au dessus», mais il est au service de la Parole de Dieu, et c'est sur lui que repose la responsabilité de faire en sorte que

cette Parole continue à rester présente dans sa grandeur et à retentir dans sa pureté, de façon à ce qu'elle ne soit pas détruite par les changements incessants des modes.

Publication en français du « Lexique » sur la famille, la vie, les questions éthiques

(ZENIT.org) – La traduction française du Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques, publié en italien en 2003, sera présentée à la presse française le 1er juin par le président du Conseil pontifical pour la Famille, le cardinal Alfonso Lopez Trujillo, qui est à l'origine de cet ouvrage.

Présentée par Mgr Jean-Pierre Ricard, président de la Conférence des évêques de France, l'édition française a été enrichie de plusieurs articles et surtout d'un index thématique.

L'objet du Lexique est d'approfondir la réflexion concernant les thèmes d'actualité, les grandes problématiques et les sujets controversés qui ont trait à la famille et à la vie. Y sont abordés notamment : la sexualité, la procréation, la santé, l'avortement, l'euthanasie, l'acharne-

ment thérapeutique, les soins palliatifs, le rôle de la famille dans la société, la qualité de vie, la démographie, la place de la femme, les biotechnologies et la bioéthique, le moindre mal, la manipulation du langage...

Le projet du Lexique est né en 1994, après la Conférence Internationale du Caire sur la Population et le Développement, organisée par les Nations Unies. Lors de cette conférence, les participants se sont aperçus que l'on utilisait un langage curieux, presque codé dans lequel certaines expressions apparemment anodines, mais en fait à double sens ou ambiguës, revenaient régulièrement, explique Mgr Ricard dans sa présentation.

Le Conseil Pontifical pour la Famille, sous la direction et l'impulsion de son président, le cardinal Alfonso López

Trujillo, a alors envisagé la composition d'un ouvrage, qui est le fruit d'une réflexion alimentée par 72 experts qui ont chacun travaillé dans leur propre domaine : théologie, droit, philosophie, science, psychologie, médecine, etc.

Parmi ces 72 spécialistes, de différentes nationalités, figurent entre autres : Mgr Vingt-Trois, archevêque de Paris, Mgr Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président de la Conférence des Evêques de France, Mgr Anatrella, Xavier Lacroix, M-T Hermange, J.M. Le Méné, P. de Viguier, Mgr Schooyans, G.F. Dumont, J.M. Meyer, Mgr Brugues, etc.

Le Lexique est publié aux éditions Téqui. Contact presse : Liliane Langellier tel : 01 40 46 72 91 e-mail : presse@editionstequi.com

Texte Spirituel : Saint Augustin (354-430)

Le Maître intérieur

" L'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous et vous n'avez pas besoin que quelqu'un vous enseigne, car son onction vous enseigne tout " (I Jean, II, 27).

Le mystère de l'onction, c'est la vertu invisible, l'onction invisible, l'Esprit-Saint. [...]

Que faisons-nous donc, frères, quand nous vous enseignons ? Si son onction vous enseigne toutes choses, alors nous travaillons pour rien ? Et pourquoi tant crier ? Il n'y a qu'à vous abandonner à son onction, et cette onction vous enseignera. [...] Voyez

donc ce grand mystère, frères : le son de nos paroles frappe vos oreilles, le Maître est à l'intérieur. Ne pensez pas que l'on puisse apprendre quelque chose d'un homme. Nous pouvons attirer votre attention par le tapage de notre voix ; s'il n'y a pas au-dedans quelqu'un pour vous enseigner, ce tapage est inutile. Voulez-vous savoir, frères ? Est-ce que vous n'entendez pas tous ce sermon ? et pourtant combien sortiront d'ici encore ignorants ? Autant qu'il est en moi, j'ai parlé à tous ; mais ceux à qui cette onction ne parle pas au dedans, ceux que l'Esprit-Saint n'enseigne pas au dedans, s'en retourneront ignorants. Les enseignements du maître à l'extérieur sont comme des auxiliaires,

des avertissements. Mais celui qui enseigne les cœurs a sa chaire dans le ciel [...] Qu'il vous parle lui-même au-dedans, quand personne n'est là ; car même si quelqu'un est à côté de toi, il n'y a personne dans ton cœur. Et qu'il n'y ait pas personne dans ton cœur, que le Christ soit en ton cœur, que son onction soit dans ton cœur, pour que tu n'aies pas dans ce désert le cœur assoiffé, sans avoir les sources qui puissent l'arroser.

C'est le Maître intérieur qui enseigne, le Christ qui enseigne, son inspiration qui enseigne. Où ne sont pas son inspiration et son onction, inutile est le tapage des mots au dehors. Les mots que nous

prononçons au dehors, frères, sont comme le jardinier devant l'arbre ; il travaille au dehors, il apporte de l'eau et tout le soin de son travail ; mais tout ce qu'il apporte ainsi du dehors, est-ce cela qui forme les fruits ? qui revêt de feuilles ombreuses la nudité du bois ? est-ce qu'il fait à l'intérieur quelque chose de tel ? Mais qui agit ainsi ? Ecoutez le jardinier, l'Apôtre,

et voyez ce que nous sommes, et écoutez le Maître intérieur : " J'ai planté, Apollon a arrosé ; mais Dieu a donné la croissance ; ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu qui donne la croissance. " Voilà donc ce que nous vous disons ; que par notre parole nous plantions ou nous arrosions, nous ne sommes rien, mais

c'est Dieu qui donne la croissance, c'est-à-dire c'est son onction qui vous enseigne toutes choses.

(Extrait du *Commentaire sur la 1^o Epître de saint Jean*, tr. IV, ch. II, P.L. t. XXXV, trad. R.P. Camelot, in La Vie spirituelle, octobre 1946)

Bourse JMJ : *Nous relançons un appel pour réduire les frais d'inscription de ceux qui ont des difficultés financières (en particulier les familles nombreuses). Une bourse est ouverte. Si vous voulez contribuer au succès de ces JMJ avec notre nouveau Pape, Benoît XVI. A vos tirelires ! merci d'avance.*

Recherche de logement : *un jeune ménage de la paroisse recherche un logement provisoire (quelques mois) le plus tôt possible : studio ou 2 pièces, loyer maximum 500 €, si possible proche de Paris Sud-Est. Nous transmettre toute proposition. Merci d'avance.*

La Miche de Pain : *nous allons faire une commande de groupe de la réédition de la Miche de Pain (catéchisme 2^o année et Histoire Sainte) pour bénéficier de réductions. Toute personne intéressée est priée de s'inscrire avant fin juin (la feuille d'inscription est affichée sur le panneau au fond de l'église).*

Carnet de famille

Ont fait leur profession de foi : Marie-Armelle BECQUART, Bernard FONTAINE, Thomas GUIGNETTE, Ermine MALGOUYRES, Louis-Marie MASSONNET, Agathe MATHONNET, Mélanie PROUDOU. Nous nous réjouissons de leur engagement et prions le Seigneur qu'Il les garde fidèles jusqu'au bout.

OFFRANDE DES MESSES: Messe: 15 € ; Neuvaine: 150 €

COMMUNION AUX MALADES ET VISITES DE PERSONNES AGEES : N'hésitez pas à leur demander s'ils veulent voir un prêtre pour se confesser, revoir le sacrement des malades ou communier, et merci de nous prévenir.

Mois du Sacré-Coeur

Pendant tous le mois de juin, les **litanies du Sacré-Coeur** seront récitées après chaque messe de semaine

L'intention missionnaire du Pape pour le mois de juin est centrée sur l'Eucharistie :

« Pour que le Sacrement de l'Eucharistie soit toujours plus ressenti
comme le cœur battant de la vie de l'Eglise »

Horaires des messes : voir calendrier

Confessions : avant ou après les messes ou sur rendez-vous

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur les sites Internet :
www.sp94.cathos.org et www.spes.cathos.org

CALENDRIER DU MOIS DE JUIN 2005

Date	Fête	Messes à :	N.B. :
Dimanche 5	Solennité de la Fête du Sacré Cœur de Jésus	11h15 <i>Premières Communions</i>	<i>Sortie louvettes, sortie guides (patrouilles)</i>
Lundi 6	St Norbert, Évêque et Confesseur	Pas de messe	
Mardi 7	de la férie	19h30	
Mercredi 8	de la férie	7h30	Catéchisme
Jeudi 9	de la férie	Pas de messe à 19h <i>(messe à 9h – missel de Paul VI)</i>	Retraite de Confirmation chez les Annonciades de Thiais (de jeudi 10h à samedi 11h)
Vendredi 10	Ste Marguerite, reine d'Écosse et Veuve		
Samedi 11	St Barnabé, Apôtre	9h00	Catéchisme (6°) <i>Sortie scout (HP)</i>
Dimanche 12	4^{me} après la Pentecôte	11h15	Confirmations à 15h à ND de Versailles
Lundi 13	St Antoine de Padoue, Confesseur et Docteur	Pas de messe	
Mardi 14	St Basile le Grand, Évêque et Docteur	19h30	20h45 : cours sur les Pères de l'Eglise
Mercredi 15	de la férie	7h30	Catéchisme
Jeudi 16	de la férie	19h	
Vendredi 17	St Grégoire Barbarigo, Évêque et Confesseur	9h (Paul VI)	
Samedi 18	St Ephrem, Diacre, Confesseur et Docteur	9h00	Catéchisme à 11h (6° - 3°) suivi de l'adoration à 11h45 Fête du groupe scout à Morangis (91) à 17h45 (messe – méchoui – veillée) Kermesse de la paroisse (après-midi + dîner)
Dimanche 19	5^{eme} après la Pentecôte	11h15	
Lundi 20	de la férie	Pas de messe	
Mardi 21	St Louis de Gonzague, Confesseur	19h30	
Mercredi 22	St Paulin de Nole, Évêque et Confesseur	7h30	Catéchisme à 11h Suivi de l'adoration à 11h45
Jeudi 23	Vigile de la Nativité de St Jean-Baptiste	19h	
Vendredi 24	Nativité de St Jean-Baptiste,	7h30	Pèlerinage SPES Cahors-Rocamadour
Samedi 25	St Guillaume, Abbé	11h15	
Dimanche 26	6^{eme} après la Pentecôte	11h15	sortie de fin d'année de tous les groupes de catéchisme (CP à 3°) *
Lundi 27	de la férie		
Mardi 28	Vigile des Sts Pierre et Paul, Ap.	19h30	
Mercredi 29	Sts Pierre et Paul, Apôtres	19h30 (chantée)	Un apéritif sera proposé après la messe dans la cour de la cité paroissiale
Jeudi 30	Commémoration de St Paul, Apôtre	19h	
Vendredi 1 ^{er} juillet	Fête du Très Précieux Sang de Notre Seigneur	19h30	Adoration du St Sacrement de 20h à 22 h
Samedi 2	Visitation de la Très Ste Vierge	9h00	Début du camp louveteaux et louvettes
Dimanche 3	Solennité de Sts Pierre et Paul, Ap.	11h15	
Lundi 4	de la férie	<i>Messes du mardi au vendredi à 9h (missel de Paul VI)</i>	Pendant les vacances : pas de messe en semaine (sauf annonce contraire le dimanche précédent)
Mardi 5	St Antoine Marie Zaccaria, Confesseur		
Mercredi 6	de la férie		
Jeudi 7	Sts Cyrille et Méthode, Év. et Conf.		
Vendredi 8	Ste Elisabeth du Portugal, Reine et Veu.		
Samedi 9	de la Ste Vierge		
Dimanche 10	8^{eme} après la Pentecôte	11h15	

* Sortie de fin d'année pour les enfants du catéchisme : messe à 11h15, pique-nique, visites la chapelle de la médaille miraculeuse rue du Bac et aux Missions étrangères. Retour à Saint-André à 18h.